

ARME

African Review of Migration and Environment

Revue Africaine de Migration et Environnement

Vol 5, No 1 & 2, July-December 2021

Vol 5, No 1 & 2, Juillet- Décembre 2021

African Review of Migration and Environment Revue Africaine de Migration et Environnement Vol 5, No 1 & 2 Jul/ Dec 2021



**African Review of Migration
and Environment**

**Revue Africaine de Migration
et Environnement**

Vol 5, N° 1& 2, July- December 2021

Vol 5, N° 1& 2, Juillet- Decembre 2021



ISSN : 2664-1232



© ARME, *African Review of Migration and Environment-Revue Africaine de Migration et Environnement*

Vol 5, N° 1&2, Juillet-Décembre 2021/July-December2021

ISSN : 2664-1232

Dépôt légal : Archive Nationale de Côte d'Ivoire, 3ème Trimestre 2021

This journal is a bilingual and bi-annual joint publication of researchers from Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire) and Obafemi Awolowo University of Ilé-Ifé (Nigeria).

EDITOR-IN-CHIEF/ DIRECTEUR DE PUBLICATION

Prof. Guehi Jonas IBO [Full Professor], Nangui Abrogoua University of Abidjan (Côte d'Ivoire), ibojonas@yahoo.fr

DEPUTY EDITORS/ EDITEURS ASSOCIÉS

Dr. Kabran Aristide DJANE, Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire), djanekabran@gmail.com

Dr. Adebusuyi Isaac ADENIRAN Obafemi Awolowo University of Ile-Ife (Nigeria), othniel.adebusuyi@gmail.com

ASSISTANT EDITORS/ ASSISTANTS ÉDITEURS

Dr. Kouadio Alexis LALLY, Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire), lally_kouadio@yahoo.fr

Dr. Fabrice Constant KOUASSI, Université de Québec à Outaouais (UQO) (Canada), asskuassy@gmail.com

EDITORIAL BOARD/ COMITE SCIENTIFIQUE

- Prof. Essane Séraphin, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Prof. Gnabro Ouakoubo Gaston, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Prof. Noah Yusuf, University of Ilorin, Nigeria
Prof. Lane Olutayo, University of Ibadan, Nigeria
Prof. Da Dapola Evariste Constant, Université Ouaga 1 Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso
Prof. Pierre Ozer, Université de Liège, Belgique
Prof. Pauline Côté, Université de Québec à Rimouski, Canada
Prof. Rich Ling, Nanyang Technology University, Singapore
Prof. Sall Mohammadou, Université Cheick Anta Diop, Sénégal
Prof. Jean Bernard Ouédraogo, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France
Prof. Kone Issiaka, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. Kone Inza, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Prof. Kouassi Kouakou Siméon, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

EDITORIAL BOARD/ COMITE DE LECTURE

- Dr. François Gemenne, Université de Liège, Belgique
Dr. Sujoy Dutta, Tata Institute of Social Sciences, India
Dr. Dime Mamadou dit Ndong, Université Gaston Berger, Sénégal
Dr. Affo Fabien, Université de Parakou, Benin
Dr. Akiyo Offin Lié Rufin, Université de Parakou, Benin
Dr. Guehi Zagocky Euloge Dalloz, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Mobio Akomian Frédéric, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Ehouma Koffi Ludovic, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Dr. Akoue Yao Claude, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Amalaman Djedou Martin, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Kesse Blé Adolphe, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Konan Kouamé Hyacinthe, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Koffi Yebouet Stephane Koissy, Université Peleforo Gon Coulibaly

Les lecteurs (referees) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les champs thématiques des articles.

Readers (referees) are selected scientists around the world according to the thematic fields of the articles.

Toute correspondance est adressée au :
Comité de Rédaction de la revue ARME, Département de Sociologie,
Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo BP 1328 Korhogo, République
de Côte d'Ivoire,

Email : arme8rame@gmail.com

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite et de ce fait
passible des peines prévues par la Loi n° 2016-555 du 26 juillet 2016 relative au
droit d'auteur et aux droits voisins relative à la production du droit d'auteur
en République de Côte d'Ivoire

All correspondence is addressed to:
Editorial Board of ARME, Department of Sociology, Peleforo Gon
Coulibaly University of Korhogo, BP 1328 Korhogo, Republic of Côte
d'Ivoire,

Email: arme8rame@gmail.com

Any reproduction in any form whatsoever is prohibited and therefore
punishable by Law No. 2016-555 of July 26th 2016 on copyright and
neighboring rights relating to the production of copyright in Republic of Côte
d'Ivoire

SOMMAIRE/ CONTENTS

© ARME

Vol 5, No 1&2, Juillet-Décembre 2021/ July-December 2021

ISSN 2664-1232

ARTICLES ORIGINAUX/ ORIGINAL PAPERS

1. **ALI Salé**.....Mobilisation du potentiel productif (terre - eau - environnement) et migration dans le Département de Kantché au Niger ___ 4
2. **Abdoulaye NGOM**.....The organization of trips in emigration by pirogue in Senegal_____ 28
3. **Soualo BAMBA**.....L'acte sacrificiel dans la religion et le discours sur la préservation de l'environnement _____ 49
4. **DALOUGOU Gbalawoulou Dali**.....Logiques d'adaptation des populations déplacées pour la construction du barrage hydroélectrique de soubre (côte d'ivoire) _____ 62
5. **Philippe-René Nalourou YEO, Célestin Yao AMANI, Claude Yao AKOUE**.....Conservation des forêts classées à l'épreuve du développement urbain en côte d'ivoire: cas de la forêt classée du mont korhogo _____ 80
6. **Rosine Yattin POUAMON, Dabé Laurent OUREGA**.....Conflits de gouvernance et développement local à kibouo : une analyse à partir des théories de la sociologie du développement _____ 96
7. **Sylvain KOFFI Kouakou, Sylvestre Jean-Yves N'DRI Vaho**.....Statuettes mona de soukourougban (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) entre traditions africaines et modernité _____ 122
8. **ABOUBACAR Saadou, MALAM ABDOU KARAMI Mahamane Sadissou**.....Le changement de comportement en milieu rural en matière de WASH et de nutrition, facteur de renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique: l'expérience de l'ONG ATPF dans les communes rurales de Gaffati, Hamdara et Guidimouni, région de Zinder. _____ 138
9. **Charles Lambert BABADJIDE**.....La dynamique migratoire : facteurs de l'ampleur des mobilités dans l'arrondissement de Lobogo à Bopa (Sud-Bénin) _____ 163
10. **TRAORE Ramatou**.....Innovation en matière de gestion de l'eau et développement local dans la région de kongoussi au Burkina faso. _ 181

11. WADE Cheikh Tidiane, DIME Mamadou	Les transferts des migrants: leviers pour une reconfiguration territoriale dans les zones semi-arides du Senegal _____	197
12. ANGORAN Yao Macquaire, GUEDE Marius Cataud, AMANI Yao Célestin, KONAN-WAIDHET Arthur Brice, YORO Blé Marcel	Perception de l'érosion marine et de la fragilisation du littoral chez les populations de lahou kpanda en côte d'Ivoire entre 1987 et 2020 _____	220
13. SEKA Jean-Baptiste	La politique agricole de sortie de crise en Côte d'Ivoire de 1931 à 1935 _____	243
14. SAVADOGO Boukary	Enjeux sociaux et symboliques comme éléments structurants du maintien des populations en milieux à risque en Côte d'Ivoire: cas d'attécoubé à abidjan _____	263
15. BAHARI IBRAHIM Mahamadou, ABDOU YONLIHINZA Issa	Environnement et migration au Sahel: la logique d'une imbrication à Tahoua au Niger _____	284
16. Joseph OPPONG, Samuel AWUAH-NYAMEKYE	Cultural Ecology: A Neglected Tool For Biodiversity Conservation In Ghana _____	300
17. N'GORAN Ekian Noël	Conflits intercommunautaires et migration dans le département de M'batto (Côte d'Ivoire) _____	323
18. Françis MIAZAUDI, Casimir PASSAH	Industrialisation et intensification du mouvement migratoire au Nord-Cameroun de 1948 à 2016 _____	334
19. Adebusuyi Isaac ADENIRAN	Extant Culture of Migration among Ejigbo-Yoruba in West Africa: juxtaposing pre-modern Practice with Contemporary Pattern _____	352
20. LALLY Kouadio Alexis, KOUAKOU Oi Kouakou Benoît	Le magico-religieux au cœur des migrations africaines: sorcellerie, fetichisme et maraboutage au menu _____	377
21. SAHGUI Nékoua P. Joseph	Migrations de travail vers l'Europe de l'Ouest : une analyse des expériences vécues par quelques familles à Cotonou au Bénin _____	401
22. AKIYO Offin Lié Rufin	Les fondements socioéconomiques et environnementaux de la persistance de l'utilisation des intrants chimiques dans la production maraichère à Parakou au nord du Bénin _____	415
 VARIA		
23. DIGBO Gogui Albert	Les implications sociales du mariage chrétien évangélique sur la vie des populations de la sous-préfecture de Guéyo (Sud-ouest, Côte d'Ivoire) _____	429

24. **AINYAKOU Taïba Germaine**.....Pratiques anti-malariques des femmes de Korhogo (Côte d'Ivoire) face aux effets et représentations de la Moustiquaire Imprégnée (MILDA). _____ 443

NOTE AUX AUTEURS/AUTHORS GUIDELINES _____ 452

Les transferts des migrants : leviers pour une reconfiguration territoriale dans les zones semi-arides du Senegal

Remittances as levers for territorial reconfiguration in the semi-arid zones of Senegal

WADE Cheikh Tidiane,
*Enseignant-Chercheur,
Département de Géographie,
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal,
cheikh-tidiane.wade@univ-zig.sn*

DIME Mamadou,
*Enseignant-Chercheur,
Section de sociologie,
Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
mamadou.dime@ugb.edu.sn*



Résumé

Dans les zones semi-arides du Sénégal, les transferts financiers et non-financiers (technologies, savoir-faire, valeurs, innovations, biens) des migrants contribuent aux dynamiques de résilience face au changement climatique des ménages et des communautés. Mais pour renforcer les effets de ces transferts, il est important d'en faire des leviers de transformation des systèmes territoriaux de production de ces zones. Cela passe par une orientation des transferts moins vers des dépenses de consommation et plus vers des investissements productifs à partir des ressources territoriales disponibles. Trouver de nouvelles vocations territoriales aux zones semi-arides du Sénégal est indispensable pour contrecarrer de manière efficace et durable les effets du changement climatique.

Mots-clés : *Migrations – transferts de fonds – résilience – changement climatique– développement territorial*

Abstract

In semi-arid areas of Senegal, the financial and non-financial transfers (technologies, know-how, values, innovations, goods) of migrants contribute to resilience dynamics of households and communities to climate change. However, to better reinforce the effects of these transfers, it is important to make them transform the territorial production systems of these areas. This means shifting from less transfers for consumption spending to more productive investments based on territorial resources available. Finding new territorial vocations in semi-arid areas of Senegal is essential to effectively and sustainably counteract the effects of climate change.

Keywords: *Migration - remittances - resilience - climate change - territorial development*

INTRODUCTION

Dans les zones semi-arides du Sénégal, le changement climatique menace les systèmes de production. Ses incidences sont durement ressenties dans les territoires en termes, notamment, de perturbation des cycles de production agricole. En effet, la récurrence d'événements climatiques comme une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace de la pluviométrie, les inondations, la canicule a des effets dévastateurs sur les systèmes de production (C.T. Wade et *al.*, 2017a). Le changement climatique est venu se surajouter aux vulnérabilités écologiques et socioéconomiques auxquelles les zones semi-arides sont confrontées depuis plusieurs années (désertification, sécheresse, etc.). Cette situation a contribué à l'incrustation dans le tissu social d'une culture de la pénurie et de la précarité à laquelle les populations tentent de résister (C. Bignebat et M.S. Jimbira-Sakho, 2013, p.107).

Les migrations ont été au centre des pratiques d'adaptation des populations de ces zones. Leur ancrage est relativement homogène tout comme les facteurs à leur origine dans les différentes zones, mais leur organisation, le profil des candidats au départ, les stratégies de départ, les dynamiques d'intégration dans les espaces d'accueil tout comme les liens maintenus avec les territoires d'origine demeurent relativement contrastés. Grâce aux transferts de fonds, de compétences, de technologies et de biens, les migrants ont joué un rôle décisif dans le renforcement des capacités des ménages et des communautés à faire face aux différentes formes de vulnérabilité (M. Dimé, 2015, p. 83; Generoso, 2012, p.8 ; G. Daffe, 2008; S.M. Tall, 2008, p.50).

Dans la vallée du fleuve Sénégal, le vieux bassin arachidier et la zone des Niayes, les migrants apparaissent comme d'importants acteurs de développement territorial (C. Bignebat et M.S. Jimbira-Sakho, 2013, p.96; C.T. Wade et *al.*, 2017b). Leur contribution s'exprime par les volumes et la

régularité des transferts de fonds qu'ils effectuent et qui sont majoritairement destinés à la satisfaction des besoins domestiques de base, ce qui est une dimension fondamentale de la résilience. La contribution des migrants ne peut uniquement être cantonnée aux envois monétaires. Elle englobe également les transferts de technologies, de biens et de services mais aussi les innovations, les compétences professionnelles, le savoir-faire et l'expertise dont les migrants sont détenteurs et qu'ils sont en mesure de mobiliser pour contribuer aux actions de transformation de leurs territoires à travers, notamment, le développement de l'entrepreneuriat, la mise en œuvre d'innovations sociales, la réalisation d'actions de citoyenneté et de militantisme sociopolitique, etc.

La prise de conscience du rôle crucial de la migration s'est effectuée dans un contexte de mutations institutionnelles facilitées par les réformes effectuées dans le cadre de la décentralisation et du processus de territorialisation des politiques publiques (Ba, 2016). Les collectivités territoriales sont désormais plus conscientes du potentiel que représente la migration. Il n'est d'ailleurs pas surprenant d'assister à une multiplication des initiatives visant une meilleure prise en compte de la migration dans les outils de planification territoriale et dans les choix politiques et institutionnels qui s'inscrivent de plus en plus dans une perspective de double espace. La perspective double-espace fait référence à la mise en valeur du continuum des territoires d'origine, de transit et de destination afin de construire des articulations économiques, sociales et culturelles fortes et pérennes entre les acteurs d'ici et de là-bas et de pouvoir relever des enjeux partagés et des défis communs (M. Dimé, 2020, p;68).

Au regard de l'ampleur des montants financiers transférés par les migrants (G. Daffe, 2009, p.7, S.M. Tall, 2008, p.54), ces derniers peuvent contribuer à la reconfiguration des vocations socioéconomiques et à la recomposition du devenir territorial de leurs localités d'origine. Sur cette base, par exemple, le vieux bassin arachidier pourra voir son système de production reposer sur des activités plus en phase avec de nouvelles potentialités territoriales (aviculture, embouche, artisanat). Il s'agira alors de faire des transferts des instruments de revitalisation territoriale à travers leur utilisation comme moyens de financement d'investissements adaptés dans ces secteurs. Ce faisant, les transferts deviennent autant de ressources pour rendre plus attractifs les territoires de départ globalement caractérisés par de sévères contraintes de développement.

Notre recherche vise à montrer comment il est possible de faire des transferts des migrants un levier pour la recomposition territoriale dans les zones semi-arides grâce à des activités socioéconomiques moins tributaires des ressources naturelles et moins vulnérables au changement climatique. Pour y arriver, nous avons utilisé une démarche de recherche basée sur un processus de co-construction avec des parties prenantes constituées de divers acteurs : populations locales, institutions

gouvernementales, élus locaux, secteur privé, migrants, parlementaires, société civile, etc.

1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Programme *Promouvoir la résilience des économies dans les zones semi-arides* (PRESA) mis en œuvre par un consortium de recherche regroupant des structures de six pays dont quatre en Afrique subsaharienne (Sénégal, Burkina Faso, Kenya et Tanzanie) et deux d'Asie (Pakistan et Tadjikistan).

Basé sur la recherche et l'engagement des parties prenantes pour influencer la prise de décisions, le PRESA vise à favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat dans les zones semi-arides. Il est mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie (IRCAA) financée par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI, Canada) et le Department for International Development (DFID, Royaume Uni). Ce programme est une suite du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), issu d'une initiative conjointe du CRDI et du DFID.

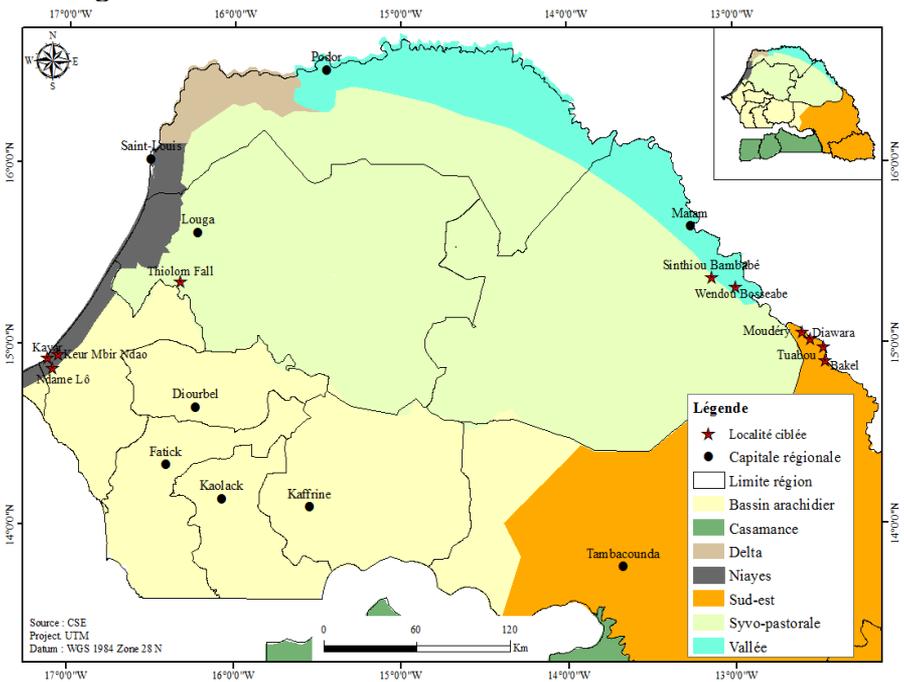
L'objectif était de favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat en zones semi-arides, grâce à l'excellence dans la recherche et l'engagement soutenu des parties prenantes. Ce programme global est décliné en plusieurs sous-projets de recherche dont celui dans le cadre duquel est réalisée cette étude. Il s'agit du sous-projet 2 intitulé : *Migrations, transferts et résilience au changement climatique dans les zones semi-arides du Sénégal*.

La démarche de recherche a reposé sur une enquête de terrain réalisée au moyen d'une combinaison d'outils de collecte de données qualitatives et quantitatives (questionnaire-ménage ; questionnaire-migrant, focus-groupes, entretiens individuels, observations ethnographiques) dans les quatre grandes zones ciblées par le projet. Nous avons privilégié une logique de contraste afin de refléter l'hétérogénéité de la réalité migratoire en termes d'historicités, de stratégies, d'itinéraires, de lieux de destination, de profils des migrants, du rôle des transferts et de leurs usages, mais également en termes de liens maintenus par les migrants avec les localités d'origine. Pour mettre en lumière cette diversité, l'enquête de terrain a été menée dans les localités suivantes :

- le vieux bassin arachidier (village de Thiolom Fall situé dans le département de Kébémér (région de Louga). 26 questionnaires-migrant et 27 questionnaires-ménage y ont été administrés ;
- la zone des Niayes (villages de Ndam Lo et de Keur Mbir Ndao) où 28 questionnaires-ménage et 17 questionnaires-migrant ont été remplis en plus de la réalisation d'entretien avec des personnes-ressources (migrants de retour, femmes leaders, notables locaux, etc.) ;

- les terroirs soninke de la vallée du fleuve Sénégal : Tuabou et Diawara où 92 questionnaires-ménage et 79 questionnaires-migrant ont été recueillis, lesquels ont été complétés par des entretiens individuels approfondis notamment avec des migrants présentant divers profils (migrants de retour momentané ou définitif, élus locaux, membres du COREDIA³⁹) ;
- les terroirs pular de la vallée du fleuve Sénégal à travers le village de Wendou Bosseabe. 34 questionnaires-ménage et 30 questionnaires-migrant y ont été administrés. Les données quantitatives y ont été complétées par des entretiens individuels et des focus-groupes ainsi que par des récits de vie notamment auprès de migrants.

Figure 1 : Localisation des zones d'étude



Source : IED Afrique, 2017

Le travail d'enquête quantitative a été renforcé par une approche qualitative ayant consisté essentiellement en des entretiens avec une diversité d'acteurs dans chaque site de recherche : personnes-ressources, parties prenantes (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, structures d'appui au développement, projets de développement), femmes, producteurs, migrants, militants associatifs, etc. Il a aussi été complété par des observations de terrain au cours de deux phases de séjour sur le terrain qui se sont déroulées en mars 2016 pour la

³⁹ Le COREDIA ou Comité pour la Rénovation de Diawara est une association de développement qui, comme beaucoup d'associations de ce genre dans la vallée du fleuve, compte plusieurs cellules dans les lieux d'établissement des ressortissants de Diawara. Il compte à son actif de nombreuses réalisations dans la commune dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, des pistes de production, de la sécurité alimentaire, etc.

phase exploratoire et en juillet et août 2016 pour la phase d'enquête proprement dite. Les résultats de recherche ont fait l'objet de restitution auprès des populations en août 2017 pour recueillir leurs avis et commentaires.

2. RÉSULTATS

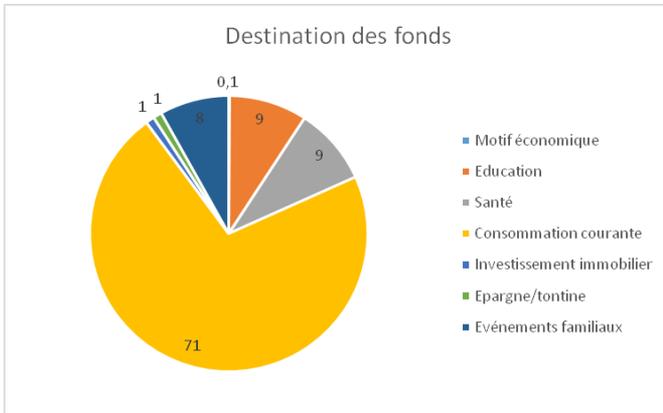
2.1. *Migrations et transferts dans les zones semi-arides du Sénégal*

Nos résultats de recherche mettent en exergue les profils éclatés des migrants ainsi que la diversité des motivations au départ. Cependant, les vulnérabilités environnementales en tant que source de dégradation des conditions d'existence sont des facteurs importants de mobilité, notamment dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal. La zone des Niayes et le vieux bassin arachidier se démarquent comme des zones récentes de migration suite à l'intensification des contraintes écologiques à partir notamment des années 1990.

La migration s'articule autour de réseaux familiaux, villageois et au sein d'appartenances territoriales et confrériques. Ces éléments favorisent une gestion communautaire des migrations, en ce qui concerne notamment le financement des départs, les expériences d'installation, le choix des zones d'installation en cas de retour, l'organisation des transferts depuis les lieux d'accueil constitués principalement par la sous-région ouest-africaine (Gambie, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, etc.), l'Europe de l'Ouest (France, Italie et Espagne) et l'Afrique centrale (Congo, Gabon, Cameroun).

Les transferts présentent les caractéristiques suivantes quant à leurs usages dans nos zones d'enquête : une prépondérance des dépenses de consommation (71% des fonds transférés) et une faible proportion allouée aux investissements productifs dont l'essentiel est orienté vers l'immobilier et les activités commerciales. Les migrants font preuve ici d'un certain réalisme teinté de prudence en privilégiant des secteurs à plus forte rentabilité et où les risques peuvent être mieux maîtrisés et les possibilités de contrôle à distance de l'investissement plus aisées.

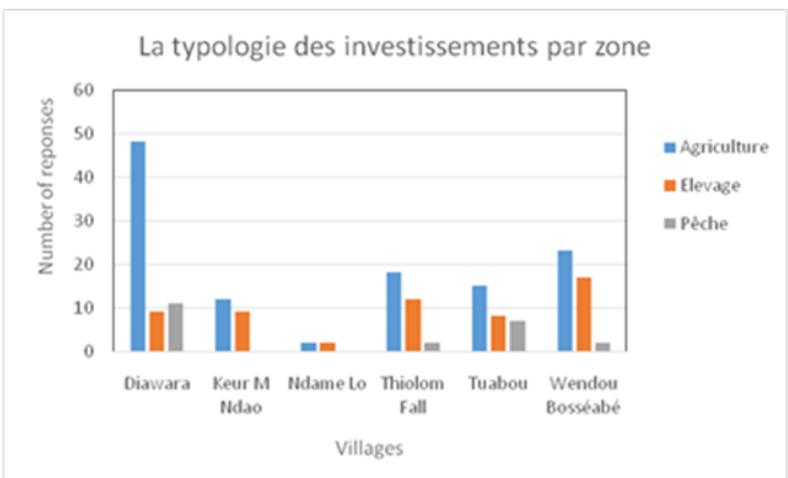
Figure 2 : Usages des fonds transférés par les migrants



Source : Enquête PRESA, 2016-2017

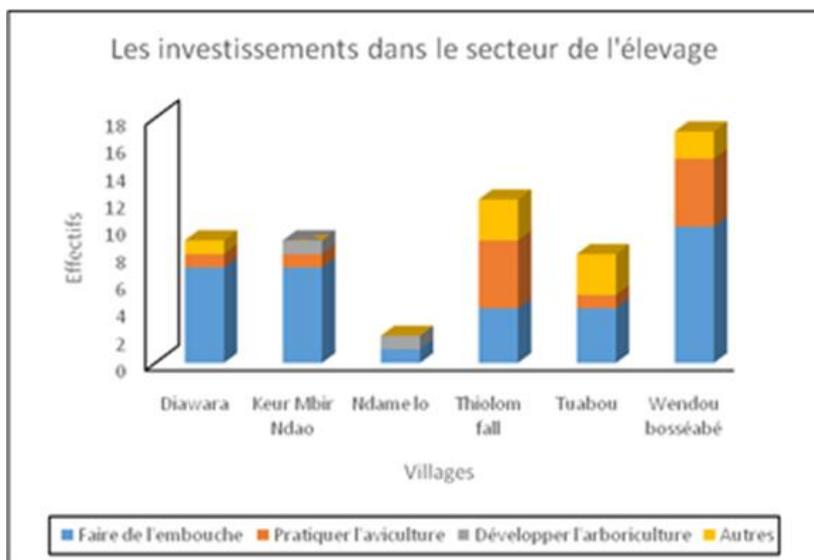
On assiste actuellement à l'avènement d'une prise de conscience chez les migrants des difficultés plus ardues dans les pays d'installation. Conjugué avec l'émergence de nouvelles opportunités d'investissement au Sénégal, ce changement est de nature à favoriser l'accroissement de migrations de retour notamment chez des migrants fortement motivés à revenir dans les territoires de départ pour développer des activités génératrices de revenus. Dans ce contexte, les zones à fortes potentialités comme la zone des Niayes et la vallée du fleuve Sénégal sont aujourd'hui le réceptacle d'investissements faits par de migrants de retour et consistant en l'installation de fermes intégrées, la modernisation du matériel de production, la production rizicole et l'acquisition de pirogues et de moteurs pour la pêche (Figures 3, 4, 5 et 6).

Figure 3 : Typologie des investissements par zone



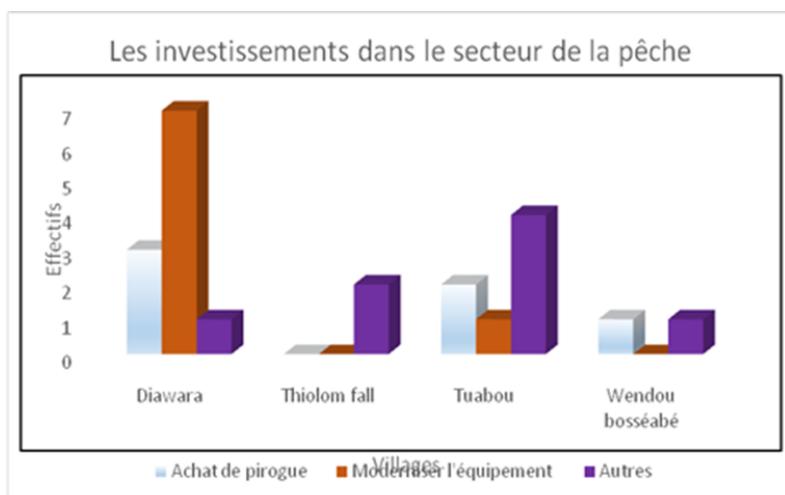
Source : Enquête PRESA, 2016-2018

Figure 4 : Investissements dans le secteur de l'élevage



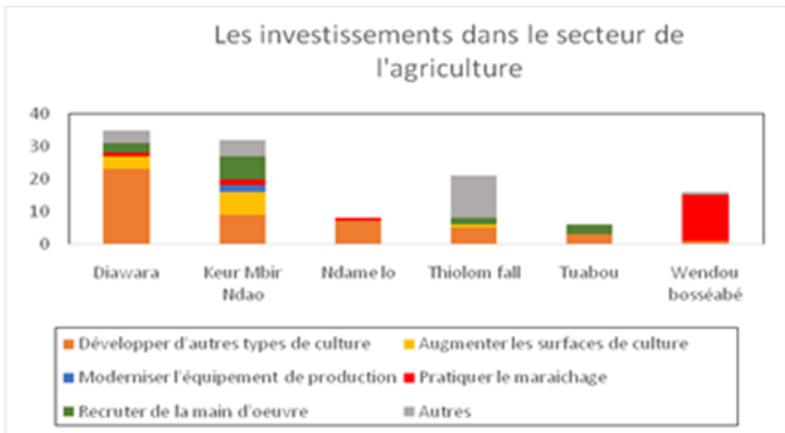
Source : Enquête PRESA, 2016-2017

Figure 5 : Investissements dans le secteur de la pêche



Source : Enquête PRESA, 2016-2018

Figure 6 : Investissements dans le secteur de l'agriculture



Source : Enquête PRESA, 2016-2018

Malgré leur vulnérabilité au changement climatique, les zones semi-arides ne sont pas dépourvues de potentialités pouvant servir de pierre angulaire à un processus de transformation territoriale susceptible de contribuer à une amélioration des conditions de vie. Les éléments du capital naturel pouvant servir de piliers à ce renouveau territorial, à savoir l'eau, la terre, sont disponibles dans la vallée du fleuve Sénégal comme dans la zone des Niayes. L'accès au financement constitue le principal obstacle évoqué avec récurrence dans les discours pour justifier la faiblesse des capacités de production. Or, la manne que constitue l'argent des migrants pourrait fortement contribuer à remédier à ce gap.

Utiliser l'argent des transferts pour financer le développement d'activités maraîchères ou pour faciliter la modernisation de l'équipement de production dans la pêche pourrait déboucher sur de nouvelles dynamiques territoriales. Ces dernières pourraient contribuer à renforcer le rôle socioéconomique de zones comme celle des Niayes qui tirent beaucoup profit des opportunités territoriales liées à sa proximité d'avec un important bassin de consommateurs urbains (l'agglomération dakaroise) et au récent développement des axes de communication et du réseau de transport.

Touchés plus récemment par le phénomène migratoire, à la différence d'autres zones historiques de départ de migrants comme la vallée du fleuve Sénégal, les Niayes ont enregistré, ces dix dernières années, des mutations territoriales majeures en termes de modernisation de l'habitat, de densification du tissu économique local (maraichage, pêche, transport, transformation des produits agricoles et halieutiques, etc.). Les migrants ont joué un rôle actif dans ce processus de recomposition territoriale à travers leurs investissements dans les activités agricoles (maraichage, arboriculture) et dans d'autres secteurs comme le commerce, la pêche, le transport et l'immobilier.

Les investissements des migrants dans l'agriculture ont contribué à renouveler le matériel agricole et à favoriser l'introduction de nouvelles technologies plus adaptées aux sols et au milieu. En effet, la majeure partie des migrants est issue de familles qui disposent de terres acquises par héritage (même si l'achat de terres commence à y être présent). Ce qui fait que les migrants de retour ou à la recherche de meilleures perspectives économiques suite à la situation de crise vécue dans des pays d'accueil comme l'Italie ou l'Espagne finissent en grande partie par réinvestir leurs fonds dans les champs dans le but de développer de nouvelles spéculations, d'accroître leurs surfaces de production, voire de créer des emplois d'ouvriers agricoles.

2.2. Faire des transferts des migrants des leviers de transformation territoriale dans les zones semi-arides du Sénégal

Les mobilités sont une pratique distinctive des territoires semi-arides du Sénégal. Le changement climatique les a rendues complexes et rapides. Les mobilités sont une réponse au besoin de résilience des populations quelle que soit leur amplitude. La mobilité interne va s'accroître du fait des écarts de développement territorial. Au-delà de l'accent mis sur les migrations internationales, ce seront surtout les migrations internes qui seront les plus influencées par le changement climatique. Cette mobilité est productrice de résilience. Il y a un lien entre les mobilités et le changement climatique surtout à l'échelle des zones écogéographiques où l'enquête s'est déroulée. Le dividende démographique, la raréfaction des terres cultivables, les conflits pour le contrôle et l'accès aux ressources (rares) et le changement climatique sont des accélérateurs de la mobilité. Ces mobilités ne génèrent pas que des transferts financiers, elles induisent des transferts de technologies, des transferts de moyens de production, de bonnes pratiques, de bons comportements, de la propension à investir.

La capacité des ménages à s'appuyer sur les envois de fonds des migrants pour développer des activités les rendant moins tributaires des transferts constitue un des socles d'un développement territorial résilient au changement climatique dans les zones semi-arides du Sénégal. Jusqu'à présent, ces transferts n'agissent pas, pour la plupart, comme un levier déclencheur de dynamiques territoriales suffisamment transformatrices et pérennes car encore majoritairement cantonnés dans des dépenses de consommation. Ceci est certes très important, surtout dans un contexte d'incertitude climatique ; mais il importe d'aller au-delà d'une stricte satisfaction des besoins de base qui a l'inconvénient de confiner les ménages dans une dépendance perpétuelle et inhibitrice de l'action. L'argent des transferts devient dans ce cas un incitatif à l'apathie. Les ménages qui en sont tributaires restent englués dans une espèce de rapport d'assistanat extrêmement nuisible à l'action de transformation territoriale à entreprendre pour améliorer les conditions d'existence. Or, le développement territorial promeut une autonomisation des communautés et doit déboucher sur l'accroissement de leur capacité à utiliser les transferts comme des moyens de sortir de la dépendance vis-à-vis des envois des migrants. Cela n'est possible que si les transferts

monétaires sont des moyens pour accroître les capacités entrepreneuriales, des sources parmi d'autres, de financement du développement territorial.

Les effets pervers des transferts des migrants peuvent être notés notamment dans la vallée du fleuve Sénégal où certains ménages, plutôt que d'utiliser le crédit agricole pour développer des activités agricoles plus importantes et rentables mettent la pression sur les membres migrants au moment de s'acquitter du remboursement des prêts. Le taux de remboursement est d'ailleurs plus élevé dans les ménages ne comptant de migrants car le fait de ne pas compter sur cette manne est un précieux incitatif à l'action. Il est important aujourd'hui de mener des études sur ces deux types de comportement socioéconomique pour mieux comprendre les effets réels dans les dynamiques de développement territorial afin d'identifier les mesures d'appui les plus appropriées.

Les transferts des migrants continuent de représenter dans les zones semi-arides du Sénégal, des ressources précieuses pour la résilience des ménages face aux vulnérabilités accélérées par le changement climatique. Mais, pour un effet optimal sur les dynamiques de résilience, il est indispensable que les remises des migrants servent de réceptacle pour développer des activités économiques qui permettent de réduire la dépendance vis-à-vis des transferts.

Keur Mbir Ndao et Ndam Lo situés dans la zone des Niayes sont des illustrations éloquentes des incidences des transferts financiers et non-financiers dans le développement du maraîchage et de l'embouche réalisés par des migrants de retour qui se sont appuyés sur le savoir-faire acquis en travaillant dans des fermes agricoles en Italie pour développer de nouveaux modèles de production plus efficaces et plus en articulation avec les exigences d'une agriculture à la fois modernisée et durable.

À Diawara et à Moudery, ainsi qu'à Wendu Bosseabe, qui sont des zones historiques d'émigration dans la vallée du fleuve Sénégal, les apports de capitaux des migrants ont contribué au financement d'activités agricoles (périmètres rizicoles, périmètres maraichers, forages). Des migrants de retour y ont également développé avec succès des projets d'entrepreneuriat rural (fermes intégrées, arboriculture, aviculture, embouche bovine, sylviculture, transformation de produits agricoles, etc.).

La trajectoire de Hamidou Diaye Koita., migrant de retour que nous avons interviewé à Diawara illustre bien cette situation. Il est revenu se réinstaller à Diawara après plusieurs années en France. Malgré l'incompréhension et les critiques qu'il a subies une fois de retour à Diawara car beaucoup de membres de sa communauté ont perçu son retour comme un échec de son projet migratoire, il a tenu bon et a entrepris des activités agricoles dans son village. Il s'est montré résilient face aux difficultés du début et aux nombreuses contraintes rencontrées pour mettre sur pied son projet agricole. À la dernière fois où nous l'avons

rencontré (en 2018), il était propriétaire d'une ferme intégrée de trois hectares (agriculture, élevage, pisciculture et aviculture) (Photo 1). Il a pu ainsi contribuer à créer des emplois au profit de jeunes et de femmes de sa localité et participer à la lutte contre l'insécurité alimentaire (approvisionnement du village en produits maraichers frais et en lait). Sa volonté de contribuer davantage au développement de Diawara l'a même amené à occuper les fonctions de maire de cette localité de 2009 à 2014 avant de renoncer à cette activité politique pour se consacrer entièrement à la réussite de son exploitation agricole et à œuvrer plus dans le cadre du COREDIA pour une meilleure prise en charge des problèmes socioéconomiques et environnementaux auxquels continue d'être exposé la commune de Diawara.

« Quand je suis revenu, j'ai dû faire face à beaucoup de critiques de la part des autres habitants. Diawara est une zone où tout le monde émigre et personne ne comprenait pourquoi j'avais décidé de quitter la France pour revenir m'installer au pays. On disait que j'étais fou. Mais je me suis battu et ma famille m'a soutenu. Aujourd'hui, je peux aisément subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. Investir n'est pas chose aisée mais nous nous sommes battu pour surmonter les difficultés ». (Entretien avec H. D. K., migrant de retour à Diawara, il est au milieu de la photo 1)

Photo 1 : Hamidou Diaye KOITA dans sa ferme intégrée à Diawara



La diaspora de Wendu Bosseabe, majoritairement établie en Afrique centrale et en France, a largement contribué à cette transformation par la prise en charge des besoins domestiques de base, l'amélioration des conditions de vie et la réalisation d'investissement collectifs (collège, poste de santé). Un mérite important est attribué à un illustre fils de Wendu Bosseabe. Il s'agit en l'occurrence de Harouna Dia, riche homme d'affaires ayant fait sa fortune dans le commerce de poisson (fumé et séché) au Burkina Faso et au Mali. Comme pour faire écho à ses largesses et à

l'ampleur des réalisations qui lui sont attribuées à Wendu Bosseabe (jardin maraîcher des femmes, périmètre des hommes, dons en numéraire et en denrées alimentaires à certaines occasions comme le mois de ramadan et lors des fêtes religieuses comme la korité et la tabaski), les femmes du village l'ont surnommé « Baba Kopar⁴⁰ » (Photo 2).

Photo 2 : Périmètre maraîcher de Wendou Bosseabé réalisée pour les femmes du village



Les changements observés à Wendu Bosseabe ne relèvent cependant pas seulement de l'action de ses fils. Une part en revient à l'État à travers les investissements hydroagricoles et la construction d'infrastructures réalisés notamment dans le cadre du Projet de développement agricole de Matam (PRODAM dans ses phases 1 et 2 sans compter les effets induits au plan local par le clientélisme politique depuis la seconde alternance de 2012⁴¹. Les femmes ont mis à profit ces investissements pour mettre en œuvre des activités productives et jeter les bases d'un processus d'autonomisation socioéconomique.

C'est à l'échelle des territoires et dans des zones géographiquement éloignées des grands centres urbains, que les effets des transferts des migrants sur les dynamiques de développement territorial sont les plus perceptibles. Les ressources monétaires y sont cruciales pour satisfaire les besoins de base des communautés dans un contexte où les changements climatiques ont concouru à éroder les activités de production dépendantes des ressources naturelles.

⁴⁰ Baba Kopar signifie en langue pular littéralement « Papa fric », le « papa dispensateur de cadeaux ».

⁴¹ Daouda Dia, frère de Harouna Dia joue un rôle politique très marqué localement comme à l'échelle nationale. Il est questeur de l'Assemblée nationale et membre influent de l'APR, parti du Président au pouvoir, Macky Sall.

Dans les zones écogéographiques du bassin arachidier et de la vallée du fleuve Sénégal, le changement climatique s'exprime surtout à travers une perturbation du cycle pluviométrique et une récurrence de phénomènes climatiques extrêmes (fortes pluies, récurrence des pauses pluviométriques, début tardif et fin précoce de l'hivernage). Ceci n'est pas sans effets sur la productivité des exploitations agricoles et sur les autres moyens d'existence. L'aptitude à faire face aux besoins immédiats de consommation est un élément primordial de la résilience des communautés. Mais, pour que ces dynamiques soient durables et susceptibles de permettre aux territoires d'être des lieux d'éclosion et de maturation d'initiatives socioéconomiques, il est indispensable de faire des transferts des migrants des leviers de financement et de renforcement d'activités de production et de transformation des ressources locales tout comme il est crucial de valoriser les transferts non-financiers des migrants.

Les capacités d'innovation des migrants, leur expertise, leur savoir-faire sont des atouts de premier plan dans les actions de transformation territoriale. Leurs investissements valorisent leur territoire surtout si l'on sait que l'émigration a été un puissant moteur de développement local dans la vallée du fleuve Sénégal. Le migrant, par sa mobilité dans deux espaces, voire plus, devient un médiateur entre des territoires. Ce rôle a été mis en relief par les associations de migrants notamment à travers leurs capacités à mobiliser et à drainer vers leurs localités d'origine les multiples opportunités qu'offre la coopération décentralisée.

Les associations de migrants sont actifs dans la prise en charge des effets adverses du changement climatique par le financement et l'investissement dans les infrastructures, les moyens de production et l'outillage agricole, le financement et le développement d'activités génératrices de revenus, l'adoption d'activités non agricoles, la diversification des activités agricoles grâce à la culture fourragère, la transformation des sous-produits de l'agriculture et de l'élevage. C.T. Wade (2018) a montré que pour créer des emplois durables et fixer les jeunes dans leur terroir, l'État et ses partenaires doivent, en plus d'orienter la diaspora vers des créneaux porteurs, assurer une meilleure communication autour des programmes d'investissement et aux fonds innovants. Au niveau des collectivités territoriales, les populations et les partenaires au développement doivent travailler à mettre en place des programmes centrés sur l'auto-emploi des migrants et le développement d'initiatives socio-économiques susceptibles de déboucher sur la création d'emploi. Ceci pourrait aider à articuler les investissements de la diaspora avec les politiques d'adaptation au changement climatique et la promotion de l'économie locale. :

3. DISCUSSION

La question de l'impact des transferts de fonds et de compétences des Sénégalais de l'extérieur est au centre du débat sur la relation entre migration et développement. L'émigration génère à l'évidence

d'importants flux monétaires, humains et matériels en retour ; et il existe aujourd'hui un consensus largement partagé sur l'importance du potentiel de la diaspora sénégalaise et sa capacité à apporter une contribution substantielle au développement économique et social du pays. Ces transferts profitent à l'économie agricole, améliorent la sécurité alimentaire et créent des possibilités d'emploi au niveau local, tout particulièrement chez les jeunes candidats au départ. Dans ces zones de départ, majoritairement en milieu rural, la migration est davantage le fait des jeunes et impacte directement sur la disponibilité de la main-d'œuvre dans les exploitations familiales et dans le secteur de la pêche dont une grande partie se retrouve aujourd'hui avec une population composée essentiellement d'enfants, de femmes et de personnes âgées.

De nombreuses familles qui reçoivent de l'argent de l'étranger l'investissent en partie dans des activités pour l'amélioration de leurs moyens d'existence. Les transferts contribuent donc à la sécurité alimentaire et au développement rural des zones étudiées. La croissance économique et le développement rural s'amplifient lorsque les investissements des migrants sont intégrés de manière efficace à la modernisation de l'agriculture, ainsi qu'aux chaînes de valeur agricoles. Cela contribue au développement des marchés locaux, du commerce, de l'emploi, de l'autonomie alimentaire et à la création d'emplois sur les territoires d'origine. Tout cela est possible à condition de renforcer les capacités des prestataires de services ruraux financiers et non financiers, et de faciliter les services de production agricole, ainsi que les liens entre les membres de la diaspora et les entrepreneurs en négoce agricole.

On remarque aussi, mais timidement, une promotion et une autonomisation des femmes émigrées ou des femmes d'émigrés qui procèdent à des initiatives pour fructifier les transferts financiers et rentabiliser les transferts non monétaires : activités génératrices de revenus, embouche bovine, élevage de caprins, aviculture moderne, etc. La disponibilité de ressources financières nouvelles, l'amélioration des moyens de production agricole et domestique requiert moins de main-d'œuvre. Les enfants rentrent et sont maintenus plus longtemps à l'école et l'investissement des ménages en matière de santé et de scolarisation a augmenté.

Au-delà de ces envois de fonds et de leur impact significatif sur la réduction de la pauvreté, il faut examiner également le lien entre migration et développement sous l'angle de la mobilisation des compétences, des savoirs et savoir-faire de la diaspora en vue de leur transfert au Sénégal.

La volonté de rentrer et d'investir dans les zones de départ se fait dans un contexte environnemental dont les populations n'ont aucune prise. Le changement climatique est un défi majeur pour les principales zones étudiées. Même si ses impacts auront des manifestations différentes selon les différentes zones éco-géographiques, on devra s'attendre à une

fréquence plus accrue des phénomènes climatiques extrêmes, imprévisibles et difficilement maîtrisables avec des risques de dommages assez élevés surtout pour les populations qui vivent dans les plaines d'inondations du fleuve Sénégal. On observe une tendance à la baisse de la pluviométrie, une hausse des températures moyennes (figures 7, 8 et 9), des perturbations liées au foncier, des ressources en eau et halieutiques.

Les figures 7 et 8 ont été réalisées sur la base de deux scénarios de changement climatique parmi les quatre du cinquième rapport du GIEC. Les scénarios RCP (pour *Representative Concentration Pathway*) sont quatre scénarios de trajectoire du forçage radiatif jusqu'à l'horizon 2300. Ces scénarios ont été établis par le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Un scénario RCP permet de modéliser le climat futur. Dans le rapport du GIEC (AR5, paru en 2014) et sur la base de quatre hypothèses différentes concernant la quantité de gaz à effet de serre qui sera émise dans les années à venir (période 2000-2100), chaque scénario RCP donne une variante jugée probable du climat qui résultera du niveau d'émission choisi comme hypothèse de travail. Le scénario RCP4.5 et le scénario RCP8.5 dont les caractéristiques ont été décrites par R. Moss et al. (2010) cités par A.T.Gaye et al (2015; p.10).. RCP8.5 traduisant une augmentation des émissions de gaz à effet de serre au cours du temps, est le scénario le plus extrême (le plus pessimiste) qui reflète les impacts les plus importants du changement potentiel du climat. En conséquence on observera un réchauffement continue pour aller jusqu'à 12°C. Le RCP4.5 est un scénario de stabilisation sans dépassement, il est souvent considéré comme le scénario « moyen faible ».

Figure 7 : Tendances pluviométriques à Bakel par rapport à la période 1950-2005.

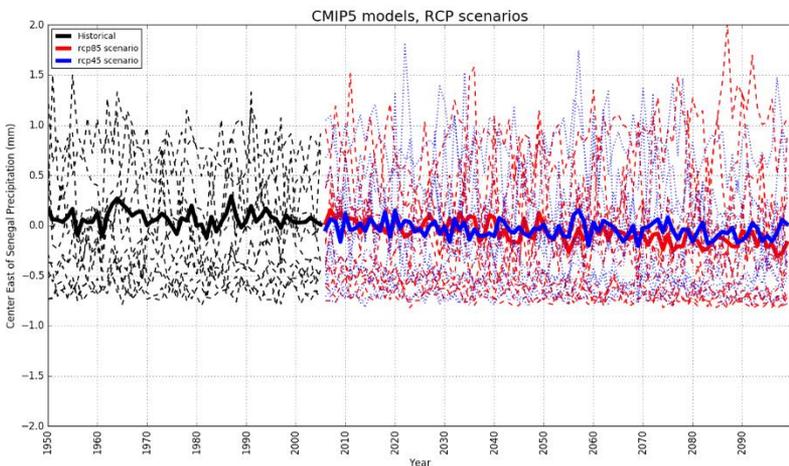
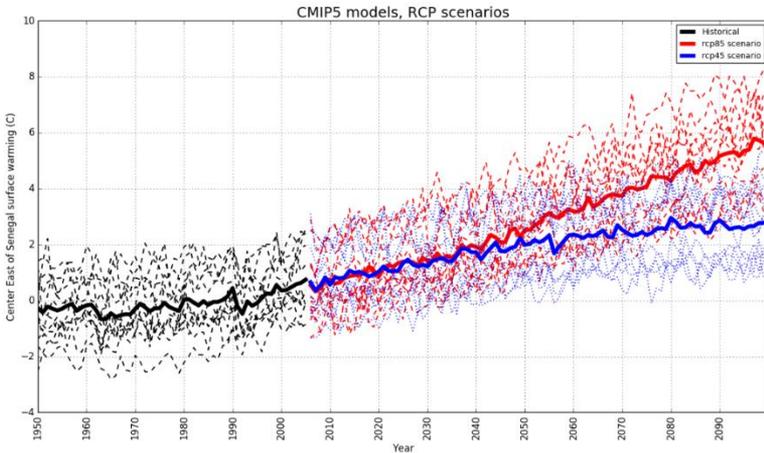


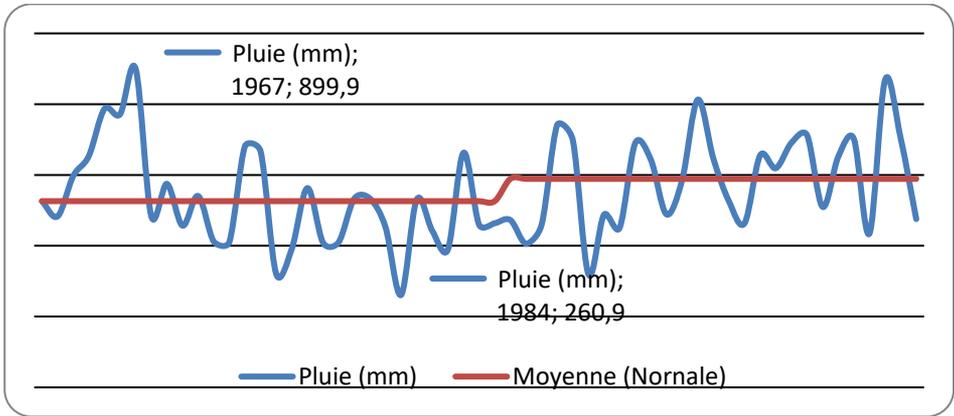
Figure 8 : Tendances de la température annuelle moyennée à Bakel par rapport à la période 1950-2005.



Aux horizons du Plan Sénégal Emergent en 2035, toutes les simulations climatiques montrent une augmentation de la température moyenne annuelle. Les localités du sud-est enregistreront des valeurs maximales. L'augmentation de la température moyenne avec le scénario RCP8.5 sera de 1.37 °C et est sera plus élevée que celle du scénario RCP4.5 avec 1.17°C d'après A.T.Gaye et al (2015 ; p.14).

Avec la période de référence (1950-2005), A.T. Gaye et al (2015 p .14) ont montré que pour la pluviométrie les tendances sont en générale à la baisse (négatif) vers l'horizon 2035. La zone sud-est qui couvre notre zone d'étude verra une baisse de 89 mm en moyenne pour le RCP4.5 et 61 mm pour le RCP8.5. Pour le scénario RCP8.5, on observe une diminution des séquences humides (jour consécutif de pluie) et une variabilité pas homogène pour les pauses pluviométriques (jours secs consécutifs) en moyenne. Mais ce qu'il faut noter est l'augmentation des phénomènes de pluies extrêmes surtout dans la zone Sud-Est du Sénégal. Ces tendances sont déjà visibles sur le graphique de l'évolution des pluies moyennes annuelles par rapport aux normales (1961 -1990 et 1991 - 2017) (Figure 9).

Figure 9 : Distribution interannuelle de la pluviométrie par rapport à la moyenne



Les fluctuations de la pluviométrie et l'augmentation des températures traduisent une grande vulnérabilité des systèmes de production, nécessitant un recours à des actions précises d'atténuation et d'adaptation face aux effets adverses des changements climatiques futures afin d'en maîtriser les impacts potentiels, notamment en termes socio-économiques sur les populations dont la subsistance dépend directement de ces ressources. Cette situation cadre avec les résultats de R. Generoso (2012, p33) qui a démontré que la variabilité des précipitations impacte négativement l'activité économique et positivement les transferts de fonds dans les pays sahéliens. En retour, les chocs positifs sur les transferts de fonds augmentent les importations agricoles dans ces mêmes pays, plus vulnérables à la variabilité des précipitations. En effet, l'augmentation rapide des importations en produits de premières nécessités notamment agricoles consécutive au volume des transferts de fonds montre qu'il faut intégrer les changements climatiques et la migration dans les outils de planification des territoires pour éviter que les transferts de fonds créent une situation de dépendance accentuée en période de choc pluviométrique, notamment dans les économies les plus vulnérables aux changements climatiques. Dans ce contexte, les mécanismes de financement doivent être améliorés en faveur de l'adaptation, avec une meilleure implication des communautés. Les changements climatiques posent certes des défis, mais crée également de nouvelles opportunités de financement pour les communautés et les collectivités territoriales dans le renforcement de leurs stratégies d'adaptation.

Par ailleurs, C. Bignebat et M.S. Jimbira-Sakho, (2013, p.109) ont démontré que les transferts issus de la migration peuvent, en effet, stimuler les activités non agricoles en levant la contrainte de liquidité et la diversification des activités et peuvent permettre l'accumulation du capital nécessaire à la migration. Dans ce contexte précis de morosité économique dans certains pays d'accueil, il est nécessaire de renforcer le dispositif d'accompagnement de l'investissement productif dans les collectivités territoriales, notamment en incitant les acteurs du

développement local à la formulation d'opportunités d'investissement productif à l'intention des émigrés originaires de leurs localités.

Au niveau des collectivités territoriales, le retour et l'accompagnement des migrants constituent un autre sujet de grande préoccupation (M. Dimé, 2015). En plus des problèmes liés aux retours classiques (sur initiative propre du migrant), le contexte international actuel est fortement marqué par une multiplication des retours dictés par les réalités économiques des pays d'accueil et la disponibilité des capitaux naturel et humain dans les zones de départ (M. Dimé, 2020). Ces processus de retour nécessitent de la part de l'Etat, avec l'appui de ses partenaires, d'importantes ressources financières et techniques, en vue d'une meilleure prise en charge, en termes d'accueil et d'accompagnement à la réintégration sociale et à la réinsertion économique. Aussi l'implication des institutions de microfinance dans le transfert d'argent offre de nouvelles possibilités aux migrants en termes de produits. La valorisation des remises de migrants dans la micro finance peut-être une solution pour un meilleur transfert de fonds vers les zones de départ où le taux de bancarisation reste très faible. Les banques et institutions de microfinance sont des acteurs dont la contribution doit être intensifiée sur la base de partenariats qui permettront de surmonter leur frilosité à financer des migrants de retour. En effet, le secteur privé est l'espace d'émergence des « nouveaux acteurs » de l'aide au retour formés par les prestataires de service qui sont davantage dans une logique de captation des ressources circulant dans le « marché des migrations de retour ».

Dans ce contexte de la pandémie COVID 19 où les moyens d'existence des populations doivent être améliorés, l'utilisation des transferts doit privilégier une démarche qui met l'accent sur la réalisation d'activités créatrices de richesse dans des secteurs porteurs d'opportunités et de potentialités de développement. Les secteurs ciblés sont choisis en articulation avec les priorités identifiées dans le principal document de référence en matière de politique publique, à savoir le *Plan Sénégal Émergent*⁴². Les créneaux d'investissement sont l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles, les technologies de l'information et de la communication, la pêche, l'artisanat et les services.

La prise de conscience est forte sur la nécessité de mieux valoriser les transferts des migrants et de canaliser leurs investissements vers des

⁴² Le Plan Sénégal Emergent (PSE) est une stratégie décennale sur la période 2014-2023, adossée à une vision, celle d'un Sénégal émergent à l'horizon 2035 à travers trois axes stratégiques qui sont (i) la transformation structurelle de l'économie et de la croissance, (ii) le capital humain, protection sociale et développement durable et (iii) la gouvernance, institutions, paix et sécurité. Le PSE est porté par un Plan d'Action Prioritaire (PAP), lui-même scindé en deux phases. La phase 1 (2014-2018) a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants dans l'ensemble des secteurs et cette phase 2 (2019-2023) se place comme une continuité mais avec une implication plus forte du secteur privé.

créneaux et des zones en articulation avec les politiques publiques et les stratégies de développement dans les secteurs économiques prioritaires (agriculture, élevage, pêche, transformation des produits agricoles, services). La création de richesses et d'emplois ayant des impacts significatifs dans l'amélioration du bien-être des populations est une des épines dorsales des politiques publiques et les leviers pour faire face aux crises cycliques et atteindre l'autosuffisance passent nécessairement par une forte promotion de l'initiative privée locale. La contribution des migrants de retour dans l'éclosion des dynamiques entrepreneuriales a pour contrepartie des actions et des stratégies d'appui articulées à leurs profils, leurs attentes et aux activités qu'ils souhaitent développer.

La contribution de la diaspora pourrait s'articuler aux dynamiques de recherche et de développement en cours au Sénégal. Dans cette perspective, l'amélioration du guide de planification, élaboré en 2011 puis actualisé en 2016, en l'articulant aux Objectifs de Développement Durable et au Plan Sénégal Emergent, prenant en compte les enjeux liés aux changements climatiques, au genre, à la nutrition et à la migration, constitue aujourd'hui une conditionnalité pour le développement durable des territoires. En définitive, les investissements des émigrés et des associations diasporiques devraient s'aligner dans le cadre de cette planification réaliste avec les politiques et les instruments de planification territoriale d'adaptation au changement climatique et de promotion de l'économie locale avec :

- une politique de maîtrise de l'eau basée sur les résultats de la recherche et la capitalisation des projets et programme,
- une promotion des variétés hâtives et adaptées au stress hydrique des zones semi arides,
- un développement de la petite irrigation locale,
- une transformation des produits et sous-produits,
- une maîtrise de la chaîne de valeur pour plus de valeur ajoutée aux produits du terroir,
- une promotion des activités et des techniques agricoles résistantes au stress hydrique,
- un développement de nouvelles variétés pour la diversification et l'adaptation aux incertitudes climatiques : culture fourragère, culture hâtive, arboriculture, cueillette...

CONCLUSION

C'est à l'échelle des territoires que le lien migration-développement s'exprime avec toute sa force. Autant la migration est le produit d'un sous-développement territorial, autant elle est en mesure de contribuer, par effet inverse, à un développement territorial. L'amélioration des articulations entre l'investissement émigré avec les priorités de l'encadrement (collectivités territoriales, ONG, projets de développement, etc.) devrait se faire par une prise en compte effective du potentiel de l'émigration et des risques de l'incertitude climatique dans la planification

territoriale et la programmation des investissements locaux. En d'autres termes les plans devraient être plus sensibles à ces deux paramètres déterminants du développement territorial.

Les transferts des migrants vont augmenter et les ménages utiliseront davantage cette ressource pour financer la résilience de leurs territoires et celle de leurs communautés. Ainsi, on peut dire que les dynamiques migratoires sont une opportunité pour le développement économique et social du pays grâce à la transformation des processus et des acteurs qu'elles induisent.

Les actions des migrants de même que leurs transferts financiers et non-financiers qui sont sous-tendus par un attachement viscéral au présent et au devenir de leurs localités d'origine apparaissent comme autant de dispositifs pour insuffler plus de dynamisme à des territoires butant sur plusieurs contraintes dont le changement climatique n'est pas le moindre.

Il est aujourd'hui indispensable de promouvoir un meilleur arrimage entre initiatives des migrants et actions de transformation des territoires. Pour y arriver, une piste de solution serait que les remises des migrants servent de levier pour développer des activités économiques permettant de réduire la dépendance vis-à-vis des transferts, bref, il s'agit de faire des transferts des outils de se libérer des transferts. Pour ce faire, le rôle de l'État, des collectivités territoriales, des organisations internationales, de la société civile et des migrants eux-mêmes est décisif en termes de mise en cohérence des interventions et de création d'un environnement socioéconomique favorable à l'investissement des migrants et à l'orientation des transferts de fonds vers des projets créateurs de richesse.

Pour maximiser la contribution de la migration dans le développement territorial au Sénégal, l'État et les collectivités territoriales devraient notamment :

- faciliter aux migrants l'accès à la terre puisque l'agriculture est considérée l'un des secteurs prioritaires et les plus rentables en matière d'investissement productif au Sénégal et un des piliers du PSE et l'un des socles de la stratégie de développement territorial ;
- considérer la migration comme un thème transversal dans les outils de planification territoriale mais également comme un enjeu crucial de développement territorial. Pour ce faire, s'appuyer sur les expériences réussies d'intégration de la migration dans les stratégies de développement territorial ;
- contribuer à la création d'un environnement attractif pour l'investissement productif des migrants dans les territoires à travers l'accès aux facteurs de production, des mesures incitatives de même que leur prise en compte dans les plans et stratégies d'investissement territorial pour orienter l'épargner des migrants vers la création d'entreprises et la valorisation des ressources disponibles dans les territoires ;

- adopter des projets et programmes suffisamment innovants pour contribuer à une reconfiguration du profil socioéconomique des territoires (nouveaux créneaux économiques adaptés, nouvelles opportunités, nouvelles potentialités, valorisation de ressources alternatives, etc.) ;
- accorder une attention soutenue aux migrants de retour dont la réinsertion doit être davantage facilitée par la valorisation de leurs compétences et de leurs expériences et la mise en place de dispositifs institutionnels et financiers d'appui appropriés. Leur capital humain et leur esprit entrepreneurial combinés à la possession de capitaux économiques et de réseaux d'affaires dans les pays d'accueil leur confèrent des capacités d'innovation précieuses pour exploiter les ressources disponibles dans les territoires et d'identifier des niches d'investissement attractives, plus résilientes au changement climatique et plus articulées au développement des territoires dans les zones semi-arides du Sénégal.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIGNEBAT Celine et SAKHO-JIMBIRA Maam Suadu, 2013. « Migrations et diversification des activités économiques locales : étude du Bassin arachidier du Sénégal », *Mondes en développement*, n° 164, p. 93-114.

DAFFE Gaye, 2008. « Les transferts d'argent des migrants sénégalais. Entre espoirs et risques de dépendance », in DIOP Momar-Coumba (dir.), *Le Sénégal des Migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, Karthala, Collection « Hommes & Sociétés », p. 105-131.

DAFFE Gaye, 2009. « Les transferts d'argent des migrants sénégalais : entre gains de bien-être et risques de dépendance », *Globelics*, 7^{ème} conférence internationale, Sénégal Dakar, 16 p.

DIMÉ Mamadou., 2020. « Entre retour « subi » et retour « choisi » : enjeux des migrations de retour au Sénégal et rôles des dispositifs d'appui », in Sadouni S & M. Gazibo (eds.), *Migrations et gouvernance en Afrique et ailleurs*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Collection Sociétés africaines en mutation, p. 61-80.

DIMÉ Mamadou 2015. « Flamber moins et investir utile: la promotion de l'entrepreneuriat chez des migrants de retour au Sénégal », *Afrique et développement*, Volume XL, No. 1, p. 81-97.

GAYE Amadou Thierno., MBAYE Mamadou Lamine et NDIAYE Ousmane., 2015. Élaboration de scénarios climatiques dans le cadre volet adaptation de la contribution prévue et déterminée au niveau national (CDN). LPAO-SF/ESP/UCAD ANACIM MEDD / DEEC, 21 p.

GENEROSO Rémi, 2012. « Transferts de fonds et résilience des pays d'Afrique de l'Ouest face à la variabilité des précipitations : une

perspective macroéconomique », *Cahier du CEMOTEV* n° 2012-03, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. 60 p.

GIEC, 2014, *Changements climatiques 2014 : Impacts, vulnérabilité et adaptation*. 5ème Rapport du GIEC sur le Changement climatique. Résumé à l'intention des décideurs, 42 p.

MOSS Richard. H, Edmonds, Jae A., HIBBARD, Kathy A. et al. 2010. The next generation of scenarios for climate change research and assessment. *Nature* 463, 747-756. <https://doi.org/10.1038/nature08823> consulté le 19 juin 2021

PSE, 2014. *Plan Sénégal Émergent*, 184 pages. <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf> consulté le 13 juin 2021

TALL Serigne Mansour, 2008. « La migration internationale sénégalaise. Des recrutements de main-d'œuvre aux pirogues », in DIOP M.C., 2008, *Le Sénégal des migrations. Mobilités, Identités et Sociétés*, CREPOS-KARTHALA-ONU HABITAT, p. 37-67.

WADE Cheikh Tidiane., DIME Mamadou., TANDIAN Aly. & LANCELOT Soumelong Ehode, 2017a. « Les migrants sénégalais, des acteurs de la résilience au changement climatique », *revue AGRIDAPE*, IED Afrique, p. 6-13, URL : http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/agridape_numero_special_presa.pdf, date de consultation : 15 avril 2021.

WADE Cheikh Tidiane., DIME Mamadou., TANDIAN Aly. & LANCELOT Soumelong Ehode, 2017b. *État des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal*, Rapport d'étude, IED Afrique Programme PRESA, URL : http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/etat-des-lieux-des-liens-entre-migration-transferts-et-resilience-au-changement-climatique-au-senegal_low_res.pdf, date de consultation : 15 avril 2021.

WADE Cheikh Tidiane. 2018. *L'agriculture : un grenier d'emplois durables pour les jeunes et les migrants de retour*, URL : <http://www.agriculture-strategies.eu/2018/09/1-agriculture-un-grenier-demplois-durables-pour-les-jeunes-et-les-migrants-de-retour/>, date de consultation : 10 avril 2021.

NOTE AUX AUTEURS

AUTHORS GUIDELINES

La *African Review of Migration and Environnement/Revue Africaine de Migration et Environnement (ARME) (ISSN 2664-1232)* lance un appel à contributions dont la thématique est ouverte au sujet d'environnement, migration et aux liens entre les deux concepts, étant entendu que les articles proposés devraient reposer sur une problématique en Sciences Sociales (Sociologique/anthropologique, Géographique, Economique, Politique ou Historique).

Important : Nous invitons vivement les auteurs à appliquer les indications de rédaction aux normes suivantes :

1. Note aux contributeurs

La *Revue Africaine de Migration et Environnement (ARME)* est fondée en 2017 conjointement par une équipe d'enseignants-chercheurs entre l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire) et l'Université Obafemi Awolowo de Ile-Ife (Nigeria). **ARME** est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en **Français** OU en **Anglais**, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés).

Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique :

Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ;

Cadre théorique (*optionnel suivant les disciplines*)

Approche (Méthodologie) ;

Résultats ;

Analyse des Résultats ;

Discussion ;

Conclusion ;

Références bibliographiques

(S'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Times New Romans, taille 12, interligne simple) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris), soit 8000 Mots.

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (Sy 2008 : 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223), est

« d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)»

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (Diakité 1985 : 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

Le logiciel Zotero peut amplement aider en cela.

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45. 3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/ Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

4. Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : arme8rame@gmail.com

Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail (les SMS ne sont pas fiables !)

Les frais d'instruction de l'article sont de 15000f cfa (23 euros) payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à 25000f cfa (39 euros). Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à 40.000f cfa (62 euros). Les frais d'instruction sont payés à

la réception de l'article et les frais d'insertion sont payés après l'acceptation de l'article pour publication. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. Ainsi que l'exemplaire de l'auteur. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction 3 mois avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. La revue paraît en fin décembre et fin juin.

5. Contact

Pour tout contact physique (uniquement pour les renseignements)

Dr. Kabran Aristide DJANE

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

Département de Sociologie

BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire, Email: djanekabran@gmail.com